

Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de la Région Centre-Ouest de l'Île et Vilaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-neuf, le mardi 25 juin à 9 heures 20, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 juin 2019 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVREL.

	Dinan Agglomération :
Présents :	Messieurs GOHEL, DUROT, MAILLARD / Mesdames BERHAULT, GUILLEMOT
Ont donné pouvoir :	M CHEVALIER à M DUROT
	Ploërmel Communauté :
Présents :	Messieurs LE BRETON, PINCON, HOSPOD; LEMAZURIER, EON, BOSCHET, BOURNE, DORE, DORE, RAULO, RICHARD, JALLU / Mesdames BRAJEUL, RONXIN, MORIN, HOMO, GUILLOTIN
Ont donné pouvoir :	M BUOT à Mme BRAJEUL, M CHANGEUR à M LEMAZURIER, M COUDE à M EON, M BOUESNARD à MME HOMO
	Communauté de Communes de l'Oust à Brocéliande :
Présents :	Messieurs MULLER, ANÉ, HAMERY, BECKER / Mesdames CHEREL, KERFERS
Ont donné pouvoir :	M DROUGARD à Mme CHEREL, M DASCIER à M MULLER, M BLANDIN à M HAMERY, M MARTIN à M OUVRARD, M LE SAUX à M. BECKER, M BRULE à M ANE
	Brocéliande Communauté (Plélan le Grand) :
Présents :	Messieurs ETHORÉ, GUERMOND, PERRICHOT, CHARLET, THOMAS, PIEL, HERVAULT, PERSEHAIE / Mesdames GUILLARD, RENOU, MARCON, DAVID
Ont donné pouvoir :	M DUAULT à M ETHORE, Mme PIEDERRIERE à M PERRICHOT, M LERAY à M PIEL
	Communauté de Communes de St Méen - Montauban :
Présents :	Messieurs GUINARD, LUCE, DELALANDE, TRUTIN, ALLEE, BESNARD, BRIAND, GOBIN, DAUGAN, TRUBERT, CHEVREL, GLOTIN, GEORGEAULT, BOHANNE, RABAJOIE, LEROY/ Mesdames LECOMTE, LE LAY, FRAPPIN
Ont donné pouvoir :	Mme ROLLAND à M DELALANDE, M GORRE à M RABAJOIE, M OMNES à M ALLEE, M DENOUAL à M GUINARD, M GALBOIS à M TRUBERT, Mme ROUVRAY GABOREL à M GLOTIN, M BRIANTAIS à M LEROY
	Montfort sur Meu Communauté :
Présents :	Messieurs BROUAZIN, DENEUVE, GIBIER, RALLE, AUFRAY, LEMOINE, BOHUON, REPESSE/Madame ROUAULT
Ont donné pouvoir :	M RONSIN à M BROUAZIN, Mme CLAVIER à MME FRAPPIN, M DANIEL à M BOHANNE, Mme EMAURY à M GIBIER, Mme GANDIN à MME ROUAULT, Mme PRUDOR à M CHEVREL, M DELAMARRE à M.AUFRAY, M COLLET à M REPASSE
	Loudéac Communauté (Communes indépendantes) :
Présents :	Messieurs CARON, PICHOT, PERTUISEL, PLARD
Ont donné pouvoir :	/
Etaient excusés :	Messieurs BERTRAND, CHANGEUR, BLANDEL, OMNES, DENOUAL, RONSIN,

Assistaient également à la réunion :

Monsieur LABBE, Mme CHARTIER (DGS), M ZILLIOX (futur DGS)

M. EON est élu secrétaire de séance.

Séance close à 11h50

SMICTOM CENTRE OUEST
35290 SAINT MEEN LE GRAND

Objet : Désaffectation, déclassement et vente des biens relevant du domaine public –site de l'ancienne déchèterie de Montfort sur Meu parcelles-AH 350 et 352

Le SMICTOM du Centre-Ouest possède deux parcelles cadastrées AH 350 et AH 352 d'une surface de 5 147 m² situées Zone Artisanale « Les Tardivières » sur la commune de Montfort sur Meu ayant eu pour activité une déchèterie exploitée de 1997 à 2016.

Depuis l'ouverture du nouveau site du CAD de Breteil, ces parcelles ne présentent plus d'usage pour l'activité du syndicat et il a été décidé de procéder à leur cession. La Mairie de Montfort a été consultée et a un émis par délibération du 4 juin 2018 un avis favorable au déclassement du site et à son évolution vers une activité commerciale ou artisanale.

Les parcelles ont fait l'objet d'un diagnostic de sol et d'un rapport de contrôle de dépollution, ce qui a permis aux services de la DREAL de prononcer le 15 novembre 2018 la cessation d'activité du site, au titre des ICPE. Dans le cadre de la procédure, le service des domaines a été consulté et a émis par courrier du 21 décembre 2018 une évaluation du prix de ces parcelles à 20 €/ m² soit un montant total de 102 940 €.

Plusieurs entreprises se sont déclarées intéressées pour l'acquisition des deux parcelles dans leur intégralité :

- - SARL Contrôle Technique Montfortais ZA des Tardivières 35160 MONTFORT SUR MEU
- - Ambulances CLOUET -Hubert 2 bis rue de Rennes 35160 MONTFORT SUR MEU

Pour départager les entreprises candidates, il leur a été demandé de faire parvenir au SMICTOM une proposition d'achat pour le 7 juin dernier.

Les entreprises ont formalisé une proposition d'achat et il a été décidé de retenir la plus élevée qui est celle de la SARL Contrôle Technique Montfortais pour un montant de 25,10€/m² soit un montant total de 129 189,70 €.

Les quais, bâtiments et équipements divers (clôtures, gardes corps,...) encore présents seront laissés en l'état et il appartiendra à l'acquéreur de faire son affaire du réaménagement de l'ensemble.

Avant toute cession de propriété, la Collectivité doit procéder au déclassement des biens relevant du domaine public pour l'intégrer dans le domaine privé permettant ainsi son aliénation. En application des dispositions de l'article L. 2111-1 du code général de la propriété des personnes publiques, font partie du domaine public les biens appartenant à une personne publique et qui sont :

- soit affectés à l'usage direct du public ;
- soit affectés à un service public pourvu qu'en ce cas ils fassent l'objet d'un aménagement indispensable à l'exécution des missions de ce service public.

De ce fait, l'ancienne déchèterie de Montfort relève de cette définition et il est donc nécessaire de procéder à son déclassement du domaine public.

Ce déclassement est soumis en principe à la désaffectation préalable des emprises du domaine public conformément à l'article L.2111-1 du code général de la propriété des personnes publiques. Néanmoins, l'article L.2141-2 du code général de la propriété des personnes publiques prévoit désormais la possibilité de déclassement avant même la désaffectation effective des biens du domaine public artificiel.

Dans ce cadre, il y a lieu pour le SMICTOM du Centre-Ouest de constater la désaffectation du site de la déchèterie en vue de procéder au déclassement du domaine public et à la vente du site à la SARL Contrôle Technique Montfortais.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- ↳ constate la désaffectation des biens de l'ancienne déchèterie de Montfort sur Meu située sur les parcelles cadastrées AH 350 et 352 d'une surface de 5 147 m²,
- ↳ décide de procéder au déclassement des deux parcelles AH 350 et 352 relevant actuellement du domaine public pour les intégrer dans le domaine privé de la collectivité,
- ↳ décide de procéder à la cession des deux parcelles AH 350 et 352 à la SARL Contrôle Technique Montfortais ZA des Tardivières 35160 MONTFORT SUR MEU au prix de 25,10€/m² soit un prix total de 129 189,70€ payable à la signature de l'acte,
- ↳ retient l'étude notariale de Montfort- SCP Géraud MOINS et Christophe CAUSSIN pour rédiger les actes nécessaires à la cession
- ↳ autorise le président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives afférentes à la réalisation de cette opération,

Pour extrait conforme
Fait à St Méen le Grand, le 25 juin 2019

Le Président,
Centre Philippe CHEVREL
35
S.M.C.T.O.
ST-MEEN-LE-GRAND

Envoyé en préfecture le 01/07/2019

Reçu en préfecture le 01/07/2019

Affiché le

ID : 035-253500995-20190625-D_2019_39-DE

Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de la Région Centre-Ouest de l'Ille et Vilaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-neuf, le mardi 25 juin à 9 heures 20, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 juin 2019 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVREL.

	Dinan Agglomération :
Présents :	Messieurs GOHEL, DUROT, MAILLARD / Mesdames BERHAULT, GUILLEMOT
Ont donné pouvoir :	M CHEVALIER à M DUROT
	Ploërmel Communauté :
Présents :	Messieurs LE BRETON, PINCON, HOSPOD, LEMAZURIER, EON, BOSCHET, BOURNE, DORE, DORE, RAULO, RICHARD, JALLU / Mesdames BRAJEUL, RONXIN, MORIN, HOMO, GUILLOTIN
Ont donné pouvoir :	M BUOT à Mme BRAJEUL, M CHANGEUR à M LEMAZURIER, M COUDE à M EON, M BOUESNARD à MME HOMO
	Communauté de Communes de l'Oust à Brocéliande :
Présents :	Messieurs MULLER, ANÉ, HAMERY, BECKER / Mesdames CHEREL, KERFERS
Ont donné pouvoir :	M DROUGARD à Mme CHEREL, M DASCIER à M MULLER, M BLANDIN à M HAMERY, M MARTIN à M OUVRARD, M LE SAUX à M. BECKER, M BRULE à M ANE
	Brocéliande Communauté (Plélan le Grand) :
Présents :	Messieurs ETHORÉ, GUERMOND, PERRICHOT, CHARLET, THOMAS, PIEL, HERVAULT, PERSEHAIE / Mesdames GUILLARD, RENO, MARCON, DAVID
Ont donné pouvoir :	M DUAULT à M ETHORE, Mme PIEDERRIERE à M PERRICHOT, M LERAY à M PIEL
	Communauté de Communes de St Méen - Montauban :
Présents :	Messieurs GUINARD, LUCE, DELALANDE, TRUTIN, ALLEE, BESNARD, BRIAND, GOBIN, DAUGAN, TRUBERT, CHEVREL, GLOTIN, GEORGEAULT, BOHANNE, RABAJOIE, LEROY/ Mesdames LECOMTE, LE LAY, FRAPPIN
Ont donné pouvoir :	Mme ROLLAND à M DELALANDE, M GORRE à M RABAJOIE, M OMNES à M ALLEE, M DENOVAL à M GUINARD, M GALBOIS à M TRUBERT, Mme ROUVRAY GABOREL à M GLOTIN, M BRIANTAIS à M LEROY
	Montfort sur Meu Communauté :
Présents :	Messieurs BROUAZIN, DENEUVE, GIBIER, RALLE, AUFFRAY, LEMOINE, BOHUON, REPESE/Madame ROUAULT
Ont donné pouvoir :	M RONSIN à M BROUAZIN, Mme CLAVIER à MME FRAPPIN, M DANIEL à M BOHANNE, Mme EMAURY à M GIBIER, Mme GANDIN à MME ROUAULT, Mme PRUDOR à M CHEVREL, M DELAMARRE à M.AUFFRAY, M COLLET à M REPASSE
	Loudéac Communauté (Communes indépendantes) :
Présents :	Messieurs CARON, PICHOT, PERTUISEL, PLARD
Ont donné pouvoir :	/
Etaient excusés :	Messieurs BERTRAND, CHANGEUR, BLANDEL, OMNES, DENOVAL, RONSIN,

Assistaient également à la réunion :

Monsieur LABBE, Mme CHARTIER (DGS), M ZILLIOX (futur DGS)

M. EON est élu secrétaire de séance.

Séance close à 11h50

SMICTOM CENTRE OUEST
35290 SAINT MEEN LE GRAND

Objet : travaux d'aménagement de la déchèterie de Porcaro - résultat appel d'offres

Par délibération du 21 décembre 2017, le comité syndical a décidé de lancer un appel d'offres pour l'aménagement de la déchèterie de Porcaro. Celui-ci a fait l'objet d'une parution le 14 mai 2019. L'appel d'offres a fait l'objet d'une publicité au BOAMP et sur la plateforme MEGALIS. La date limite de remise des offres était fixée au 14 juin 2019 à 12 heures.

12 entreprises ont téléchargé ou sollicité le dossier de consultation
2 offres sont parvenues au SMICTOM du Centre-Ouest sur la plate-forme de dématérialisation des marchés.

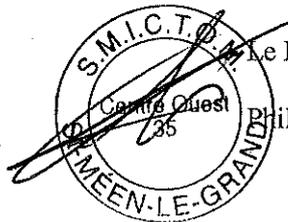
La commission d'appel d'offres a réalisé l'analyse des offres les 14 et 20 juin 2019.
Le comité syndical est appelé à acter le choix de la Commission d'Appel d'Offres et autoriser le président à signer le marché avec les attributaires de chacun des lots.

Au regard des analyses technique et financière, et conformément aux critères de sélection du jugement des offres, la Commission d'appel d'offres a décidé de retenir l'entreprise BROCELIANDE TP pour un montant total de 472 833,60 €HT incluant les prestations supplémentaires de mise en place d'un pont bascule

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

- ↳ prend acte de la décision de la commission d'appel d'offres et retient l'entreprise BROCELIANDE TP pour un montant total de 472 833,60 €HT incluant les prestations supplémentaires de mise en place d'un pont bascule
- ↳ autorise le président ou le vice-président délégué à signer le marché avec l'entreprise retenue ainsi que toutes pièces administratives relatives à cet effet.

Pour extrait conforme
Fait à St Méen le Grand, le 25 juin 2019

 Le Président,
Philippe CHEVREL

Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de la Région Centre-Ouest de l'Ille et Vilaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-neuf, le mardi 25 juin à 9 heures 20, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 juin 2019 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVREL.

	Dinan Agglomération :
Présents :	Messieurs GOHEL, DUROT, MAILLARD / Mesdames BERHAULT, GUILLEMOT
Ont donné pouvoir :	M CHEVALIER à M DUROT
	Ploërmel Communauté :
Présents :	Messieurs LE BRETON, PINCON, HOSPOD, LEMAZURIER, EON, BOSCHET, BOURNE, DORE, DORE, RAULO, RICHARD, JALLU / Mesdames BRAJEUL, RONXIN, MORIN, HOMO, GUILLOTIN
Ont donné pouvoir :	M BUOT à Mme BRAJEUL, M CHANGEUR à M LEMAZURIER, M COUDE à M EON, M BOUESNARD à MME HOMO
	Communauté de Communes de l'Oust à Brocéliande :
Présents :	Messieurs MULLER, ANÉ, HAMERY, BECKER / Mesdames CHEREL, KERFERS
Ont donné pouvoir :	M DROUGARD à Mme CHEREL, M DASCIER à M MULLER, M BLANDIN à M HAMERY, M MARTIN à M OUVRARD, M LE SAUX à M. BECKER, M BRULE à M ANE
	Brocéliande Communauté (Plélan le Grand) :
Présents :	Messieurs ETHORÉ, GUERMOND, PERRICHOT, CHARLET, THOMAS, PIEL, HERVAULT, PERSEHAIE / Mesdames GUILLARD, RENOU, MARCON, DAVID
Ont donné pouvoir :	M DUAULT à M ETHORE, Mme PIEDERRIERE à M PERRICHOT, M LERAY à M PIEL
	Communauté de Communes de St Méen - Montauban :
Présents :	Messieurs GUINARD, LUCE, DELALANDE, TRUTIN, ALLEE, BESNARD, BRIAND, GOBIN, DAUGAN, TRUBERT, CHEVREL, GLOTIN, GEORGEAULT, BOHANNE, RABAJOIE, LEROY/ Mesdames LECOMTE, LE LAY, FRAPPIN
Ont donné pouvoir :	Mme ROLLAND à M DELALANDE, M GORRE à M RABAJOIE, M OMNES à M ALLEE, M DENOUAL à M GUINARD, M GALBOIS à M TRUBERT, Mme ROUVRAY GABOREL à M GLOTIN, M BRIANTAIS à M LEROY
	Montfort sur Meu Communauté :
Présents :	Messieurs BROUAZIN, DENEUVE, GIBIER, RALLE, AUFFRAY, LEMOINE, BOHUON, REPESSE/Madame ROUAULT
Ont donné pouvoir :	M RONSIN à M BROUAZIN, Mme CLAVIER à MME FRAPPIN, M DANIEL à M BOHANNE, Mme EMAURY à M GIBIER, Mme GANDIN à MME ROUAULT, Mme PRUDOR à M CHEVREL, M DELAMARRE à M.AUFFRAY, M COLLET à M REPASSE
	Loudéac Communauté (Communes indépendantes) :
Présents :	Messieurs CARON, PICHOT, PERTUISEL, PLARD
Ont donné pouvoir :	/
Étaient excusés :	Messieurs BERTRAND, CHANGEUR, BLANDEL, OMNES, DENOUAL, RONSIN,

Assistaient également à la réunion :

Monsieur LABBE, Mme CHARTIER (DGS), M ZILLIOX (futur DGS)

M. EON est élu secrétaire de séance.

Séance close à 11h50

SMICTOM CENTRE OUEST
35290 SAINT MEEN LE GRAND

Objet : marché initial d'exploitation des 9 déchèteries – avenant modifiant la formule de révision des prix

Le marché initial d'exploitation des 9 déchèteries - Lot N°2 a été signé entre le SMICTOM Centre-Ouest et la société GDE dont le siège social est situé à 14540 ROCQUANCOURT

Il a pour objet la mise à disposition de caissons sécurisés, évacuation et traitement des ferrailles, mise à disposition de bacs de rétention, évacuation et traitement des batteries des déchèteries de Breteil, Caulnes, Gaël, Guilliers, Le Verger, Loscouët sur Meu, Montauban de Bretagne, Plélan le Grand Porcaro.

L'acte d'engagement relatif au marché d'exploitation des déchèteries – Lot n°2 prévoit que l'exploitant indique la formule de révision des prix pour le rachat des batteries qui auront été collectées dans le cadre du marché.

L'indice pris par l'exploitant est l'indice « N1364-couverture » relatif au ZINC mais il s'agit d'une erreur de sa part.

Cet avenant a pour objet de prendre en compte un nouvel indice, « N1363-Accu batterie » relatif au PLOMB, qui correspond à l'indice de référence permettant la révision mensuelle des prix d'achat à la collectivité.

Les indices applicables sont référencés par la société « l'usine nouvelle ».

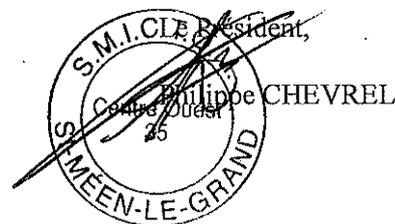
En conséquence, il convient de passer un avenant n° 3 prenant en compte cette modification d'indice. Les modalités financières et techniques du marché en cours restent inchangées.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

- ☞ approuve l'avenant précité ayant pour objet la modification d'indices des formules de révision des prix,
- ☞ autorise le président ou le vice-président délégué à signer l'avenant ainsi que toutes pièces administratives relatives à cet effet.

Pour extrait conforme
Fait à St Méen le Grand, le 25 juin 2019

DELIBERATION
N° 2019 / 41



Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de la Région Centre-Ouest de l'Ille et Vilaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-neuf, le mardi 25 juin à 9 heures 20, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 juin 2019 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVREL.

	Dinan Agglomération :
Présents :	Messieurs GOHEL, DUROT, MAILLARD / Mesdames BERHAULT, GUILLEMOT
Ont donné pouvoir :	M CHEVALIER à M DUROT
	Ploërmel Communauté :
Présents :	Messieurs LE BRETON, PINCON, HOSPOD, LEMAZURIER, EON, BOSCHET, BOURNE, DORE, DORE, RAULO, RICHARD, JALLU / Mesdames BRAJEUL, RONXIN, MORIN, HOMO, GUILLOTIN
Ont donné pouvoir :	M BUOT à Mme BRAJEUL, M CHANGEUR à M LEMAZURIER, M COUDE à M EON, M BOUESNARD à MME HOMO
	Communauté de Communes de l'Oust à Brocéliande :
Présents :	Messieurs MULLER, ANÉ, HAMERY, BECKER / Mesdames CHEREL, KERFERS
Ont donné pouvoir :	M DROUGARD à Mme CHEREL, M DASCIER à M MULLER, M BLANDIN à M HAMERY, M MARTIN à M OUVRARD, M LE SAUX à M. BECKER, M BRULE à M ANE
	Brocéliande Communauté (Plélan le Grand) :
Présents :	Messieurs ETHORÉ, GUERMOND, PERRICHOT, CHARLET, THOMAS, PIEL, HERVAULT, PERSEHAIE / Mesdames GUILLARD, RENO, MARCON, DAVID
Ont donné pouvoir :	M DUAULT à M ETHORE, Mme PIEDERRIERE à M PERRICHOT, M LERAY à M PIEL
	Communauté de Communes de St Méen - Montauban :
Présents :	Messieurs GUINARD, LUCE, DELALANDE, TRUTIN, ALLEE, BESNARD, BRIAND, GOBIN, DAUGAN, TRUBERT, CHEVREL, GLOTIN, GEORGEAULT, BOHANNE, RABAJOIE, LEROY/ Mesdames LECOMTE, LE LAY, FRAPPIN
Ont donné pouvoir :	Mme ROLLAND à M DELALANDE, M GORRE à M RABAJOIE, M OMNES à M ALLEE, M DENOVAL à M GUINARD, M GALBOIS à M TRUBERT, Mme ROUVRAY GABOREL à M GLOTIN, M BRIANTAIS à M LEROY
	Montfort sur Meu Communauté :
Présents :	Messieurs BROUAZIN, DENEUVE, GIBIER, RALLE, AUFFRAY, LEMOINE, BOHUON, REPESSE/Madame ROUAULT
Ont donné pouvoir :	M RONSIN à M BROUAZIN, Mme CLAVIER à MME FRAPPIN, M DANIEL à M BOHANNE, Mme EMAURY à M GIBIER, Mme GANDIN à MME ROUAULT, Mme PRUDOR à M CHEVREL, M DELAMARRE à M.AUFFRAY, M COLLET à M REPASSE
	Loudéac Communauté (Communes indépendantes) :
Présents :	Messieurs CARON, PICHOT, PERTUISEL, PLARD
Ont donné pouvoir :	/
Etaient excusés :	Messieurs BERTRAND, CHANGEUR, BLANDEL, OMNES, DENOVAL, RONSIN,

Assistaient également à la réunion :

Monsieur LABBE, Mme CHARTIER (DGS), M ZILLIOX (futur DGS)

M. EON est élu secrétaire de séance.

Séance close à 11h50

SMICTOM CENTRE OUEST
35290 SAINT MEEN LE GRAND

Objet : travaux de construction d'un quai de transfert des emballages sur le site de Point Clos – lancement d'un appel d'offres

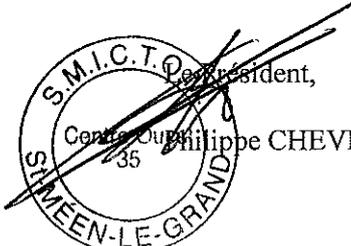
Le projet de réalisation d'un quai de transfert des emballages sur le site de Point Clos se poursuit.
Le récépissé de dépôt de dossier ICPE a été transmis par les services de l'état le 20/05/2019 et le permis de construction/ démolition des ouvrages a été déposé le 21/05/2019 en Mairie de Gael.

Le comité syndical est désormais appelé à lancer une procédure adaptée pour la réalisation des travaux.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

☞ décide de lancer un appel d'offres pour les travaux de construction d'un quai de transfert des emballages sur le site de Point Clos

Pour extrait conforme
Fait à St Méen le Grand, le 25 juin 2019


Président,
Centre Ouest Philippe CHEVREL
35

DELIBERATION
N° 2019 / 42

Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de la Région Centre-Ouest de l'Ille et Vilaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-neuf, le mardi 25 juin à 9 heures 20, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 juin 2019 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVREL.

	Dinan Agglomération :
Présents :	Messieurs GOHEL, DUROT, MAILLARD / Mesdames BERHAULT, GUILLEMOT
Ont donné pouvoir :	M CHEVALIER à M DUROT
	Ploërmel Communauté :
Présents :	Messieurs LE BRETON, PINCON, HOSPOD, LEMAZURIER, EON, BOSCHET, BOURNE, DORE, DORE, RAULO, RICHARD, JALLU / Mesdames BRAJEUL, RONXIN, MORIN, HOMO, GUILLOTIN
Ont donné pouvoir :	M BUOT à Mme BRAJEUL, M CHANGEUR à M LEMAZURIER, M COUDE à M EON, M BOUESNARD à MME HOMO
	Communauté de Communes de l'Oust à Brocéliande :
Présents :	Messieurs MULLER, ANÉ, HAMERY, BECKER / Mesdames CHEREL, KERFERS
Ont donné pouvoir :	M DROUGARD à Mme CHEREL, M DASCIER à M MULLER, M BLANDIN à M HAMERY, M MARTIN à M OUVRARD, M LE SAUX à M. BECKER, M BRULE à M ANE
	Brocéliande Communauté (Plélan le Grand) :
Présents :	Messieurs ETHORÉ, GUERMOND, PERRICHOT, CHARLET, THOMAS, PIEL, HERVAULT, PERSEHAIE / Mesdames GUILLARD, RENOUE, MARCON, DAVID
Ont donné pouvoir :	M DUAULT à M ETHORE, Mme PIEDERRIERE à M PERRICHOT, M LERAY à M PIEL
	Communauté de Communes de St Méen - Montauban :
Présents :	Messieurs GUINARD, LUCE, DELALANDE, TRUTIN, ALLEE, BESNARD, BRIAND, GOBIN, DAUGAN, TRUBERT, CHEVREL, GLOTIN, GEORGEAULT, BOHANNE, RABAJOIE, LEROY/ Mesdames LECOMTE, LE LAY, FRAPPIN
Ont donné pouvoir :	Mme ROLLAND à M DELALANDE, M GORRE à M RABAJOIE, M OMNES à M ALLEE, M DENOUE à M GUINARD, M GALBOIS à M TRUBERT, Mme ROUVRAY GABOREL à M GLOTIN, M BRIANTAIS à M LEROY
	Montfort sur Meu Communauté :
Présents :	Messieurs BROUAZIN, DENEUVE, GIBIER, RALLE, AUFRAY, LEMOINE, BOHUON, REPESSE/Madame ROUAULT
Ont donné pouvoir :	M RONSIN à M BROUAZIN, Mme CLAVIER à MME FRAPPIN, M DANIEL à M BOHANNE, Mme EMAURY à M GIBIER, Mme GANDIN à MME ROUAULT, Mme PRUDOR à M CHEVREL, M DELAMARRE à M.AUFRAY, M COLLET à M REPASSE
	Loudéac Communauté (Communes indépendantes) :
Présents :	Messieurs CARON, PICHOT, PERTUISEL, PLARD
Ont donné pouvoir :	/
Étaient excusés :	Messieurs BERTRAND, CHANGEUR, BLANDEL, OMNES, DENOUE, RONSIN,

Assistaient également à la réunion :

Monsieur LABBE, Mme CHARTIER (DGS), M ZILLIOX (futur DGS)

M. EON est élu secrétaire de séance.

Séance close à 11h50 .

SMICTOM CENTRE OUEST
35290 SAINT MEEN LE GRAND

Objet : marché de maîtrise d'œuvre relative à la construction de l'alvéole 3 et la réhabilitation de l'alvéole 1 à l'ISDND de Gaël– avenant pour réunions supplémentaires

Le cabinet BURGEAP est titulaire d'un marché de maîtrise d'œuvre relative à la construction de l'alvéole 3 et la réhabilitation de l'alvéole 1 à l'ISDND de Gaël. La durée du marché, initialement fixée à 14 semaines, a été dépassée pour diverses raisons (météo défavorable, problèmes d'approvisionnement en fournitures, difficulté de raccordement à l'existant,...).

Pour BURGEAP, il en résulte que la mission DET et OPC a été rallongée. Ainsi ce sont 11 réunions de chantier supplémentaires qui ont été assurées. Sur la base du coût journalier figurant à l'annexe financière de l'offre (soit 897,20 € HT/jour), le montant de l'avenant s'élève à 9 869,20 € HT, représentant une augmentation de 26,60 % du marché.

Le délai d'exécution doit également être régularisé : démarrage des travaux le 12/10/2017 – réception définitive avec contrôle de la DREAL le 13/12/2018.

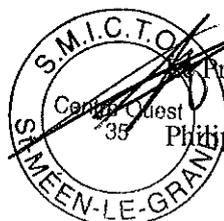
La Commission d'appel d'offres s'est prononcée favorablement sur cet avenant le 20 juin 2019. Le comité syndical est appelé à acter le choix de la Commission d'Appel d'Offres et autoriser le président à signer le marché avec les attributaires de chacun des lots.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

↳ prend acte de la décision de la commission d'appel d'offres et approuve l'avenant précité ayant pour objet le paiement au prestataire de réunions supplémentaires pour un montant de 9 869,20 € HT, représentant une augmentation de 26,60 % du marché,

↳ autorise le président ou le vice-président délégué à signer l'avenant ainsi que toutes pièces administratives relatives à cet effet.

Pour extrait conforme
Fait à St Méen le Grand, le 25 juin 2019

 Président,
Philippe CHEVREL

DELIBERATION
N° 2019 / 43

Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de la Région Centre-Ouest de l'Ille et Vilaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-neuf, le mardi 25 juin à 9 heures 20, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 juin 2019 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVREL.

	Dinan Agglomération :
Présents :	Messieurs GOHEL, DUROT, MAILLARD / Mesdames BERHAULT, GUILLEMOT
Ont donné pouvoir :	M CHEVALIER à M DUROT
	Ploërmel Communauté :
Présents :	Messieurs LE BRETON, PINCON, HOSPOD, LEMAZURIER, EON, BOSCHET, BOURNE, DORE, DORE, RAULO, RICHARD, JALLU / Mesdames BRAJEUL, RONXIN, MORIN, HOMO, GUILLOTIN
Ont donné pouvoir :	M BUOT à Mme BRAJEUL, M CHANGEUR à M LEMAZURIER, M COUDE à M EON, M BOUESNARD à MME HOMO
	Communauté de Communes de l'Oust à Brocéliande :
Présents :	Messieurs MULLER, ANÉ, HAMERY, BECKER / Mesdames CHEREL, KERFERS
Ont donné pouvoir :	M DROUGARD à Mme CHEREL, M DASCIER à M MULLER, M BLANDIN à M HAMERY, M MARTIN à M OUVRARD, M LE SAUX à M. BECKER, M BRULE à M ANE
	Brocéliande Communauté (Plélan le Grand) :
Présents :	Messieurs ETHORÉ, GUERMOND, PERRICHOT, CHARLET, THOMAS, PIEL, HERVAULT, PERSEHAIE / Mesdames GUILLARD, RENOU, MARCON, DAVID
Ont donné pouvoir :	M DUAULT à M ETHORE, Mme PIEDERRIERE à M PERRICHOT, M LERAY à M PIEL
	Communauté de Communes de St Méen - Montauban :
Présents :	Messieurs GUINARD, LUCE, DELALANDE, TRUTIN, ALLEE, BESNARD, BRIAND, GOBIN, DAUGAN, TRUBERT, CHEVREL, GLOTIN, GEORGEAULT, BOHANNE, RABAJOIE, LEROY/ Mesdames LECOMTE, LE LAY, FRAPPIN
Ont donné pouvoir :	Mme ROLLAND à M DELALANDE, M GORRE à M RABAJOIE, M OMNES à M ALLEE, M DENOUAL à M GUINARD, M GALBOIS à M TRUBERT, Mme ROUVRAY GABOREL à M GLOTIN, M BRIANTAIS à M LEROY
	Montfort sur Meu Communauté :
Présents :	Messieurs BROUAZIN, DENEUVE, GIBIER, RALLE, AUFFRAY, LEMOINE, BOHUON, REPESE/Madame ROUAULT
Ont donné pouvoir :	M RONSIN à M BROUAZIN, Mme CLAVIER à MME FRAPPIN, M DANIEL à M BOHANNE, Mme EMAURY à M GIBIER, Mme GANDIN à MME ROUAULT, Mme PRUDOR à M CHEVREL, M DELAMARRE à M.AUFFRAY, M COLLET à M REPASSE
	Loudéac Communauté (Communes indépendantes) :
Présents :	Messieurs CARON, PICHOT, PERTUISEL, PLARD
Ont donné pouvoir :	/
Etaient excusés :	Messieurs BERTRAND, CHANGEUR, BLANDEL, OMNES, DENOUAL, RONSIN,

Assistaient également à la réunion :

Monsieur LABBE, Mme CHARTIER (DGS), M ZILLIOX (futur DGS)

M. EON est élu secrétaire de séance.

Séance close à 11h50

SMICTOM CENTRE OUEST
35290 SAINT MEEN LE GRAND

Objet : Valorisation des biogaz de l'ISDND de Point Clos – lancement d'un appel d'offres

Le méthane produit par la décomposition de la matière organique dans l'ISDND est actuellement brûlé par une torchère sans qu'aucune valorisation énergétique ne soit faite.

Les faibles quantités sont difficiles à valoriser mais amènent de fait à l'application de la TGAP à sa valeur maximale, actuellement de 41€/tonne. Pour bénéficier d'un abattement de la TGAP, il faut pouvoir justifier une valorisation du biogaz à plus de 75%.

Différents dispositifs de valorisation existent cependant sur le marché : brûleur pour récupérer la thermie via un échangeur fumées/eau qui pourrait permettre de chauffer la lagune de lixiviats bruts afin d'améliorer le rejet, évaporation des lixiviats, ...

Ces différents systèmes de valorisation peuvent faire l'objet d'une location mensuelle et on estime au vu de l'évolution prévue sur la TGAP qu'entre 2020 et 2023, ils pourraient générer une économie nette globale (location comprise) de plus de 350 000€ pour le SMICTOM.

Après 2023, la disparition prévue de l'abattement sur la TGAP ne rend plus ce montage financièrement intéressant.

Il est proposé de lancer un marché de location d'une unité de valorisation des biogaz de l'ISDND de Point Clos. La durée du marché proposée est de 2 ans renouvelable 1 fois 1 an.

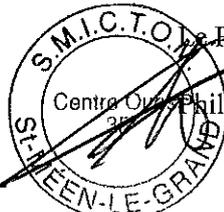
Le comité syndical est appelé à délibérer sur cet appel d'offres.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

↳ décide de lancer un appel d'offres pour la location d'une unité de valorisation des biogaz de l'ISDND de Point Clos pour une durée de 2 ans renouvelable 1 fois 1 an,

↳ autorise le président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives relatives à cet effet.

Pour extrait conforme
Fait à St Méen le Grand, le 25 juin 2019


Président,
Philippe CHEVREL

DELIBERATION
N° 2019 / 44

Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de la Région Centre-Ouest de l'Ille et Vilaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-neuf, le mardi 25 juin à 9 heures 20, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 juin 2019 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVREL.

	Dinan Agglomération :
Présents :	Messieurs GOHEL, DUROT, MAILLARD / Mesdames BERHAULT, GUILLEMOT
Ont donné pouvoir :	M CHEVALIER à M DUROT
	Ploërmel Communauté :
Présents :	Messieurs LE BRETON, PINCON, HOSPOD, LEMAZURIER, EON, BOSCHET, BOURNE, DORE, DORE, RAULO, RICHARD, JALLU / Mesdames BRAJEUL, RONXIN, MORIN, HOMO, GUILLOTIN
Ont donné pouvoir :	M BUOT à Mme BRAJEUL, M CHANGEUR à M LEMAZURIER, M COUDE à M EON, M BOUESNARD à MME HOMO
	Communauté de Communes de l'Oust à Brocéliande :
Présents :	Messieurs MULLER, ANÉ, HAMERY, BECKER / Mesdames CHEREL, KERFERS
Ont donné pouvoir :	M DROUGARD à Mme CHEREL, M DASCIER à M MULLER, M BLANDIN à M HAMERY, M MARTIN à M OUVRARD, M LE SAUX à M. BECKER, M BRULE à M ANE
	Brocéliande Communauté (Plélan le Grand) :
Présents :	Messieurs ETHORÉ, GUERMOND, PERRICHOT, CHARLET, THOMAS, PIEL, HERVAULT, PERSEHAIE / Mesdames GUILLARD, RENO, MARCON, DAVID
Ont donné pouvoir :	M DUAULT à M ETHORE, Mme PIEDERRIERE à M PERRICHOT, M LERAY à M PIEL
	Communauté de Communes de St Méen - Montauban :
Présents :	Messieurs GUINARD, LUCE, DELALANDE, TRUTIN, ALLEE, BESNARD, BRIAND, GOBIN, DAUGAN, TRUBERT, CHEVREL, GLOTIN, GEORGEAULT, BOHANNE, RABAJOIE, LEROY/ Mesdames LECOMTE, LE LAY, FRAPPIN
Ont donné pouvoir :	Mme ROLLAND à M DELALANDE, M GORRE à M RABAJOIE, M OMNES à M ALLEE, M DENOVAL à M GUINARD, M GALBOIS à M TRUBERT, Mme ROUVRAY GABOREL à M GLOTIN, M BRIANTAIS à M LEROY
	Montfort sur Meu Communauté :
Présents :	Messieurs BROUAZIN, DENEUVE, GIBIER, RALLE, AUFRAY, LEMOINE, BOHUON, REPESE/Madame ROUAULT
Ont donné pouvoir :	M RONSIN à M BROUAZIN, Mme CLAVIER à MME FRAPPIN, M DANIEL à M BOHANNE, Mme EMAURY à M GIBIER, Mme GANDIN à MME ROUAULT, Mme PRUDOR à M CHEVREL, M DELAMARRE à M.AUFRAY, M COLLET à M REPASSE
	Loudéac Communauté (Communes indépendantes) :
Présents :	Messieurs CARON, PICHOT, PERTUISEL, PLARD
Ont donné pouvoir :	/
Étaient excusés :	Messieurs BERTRAND, CHANGEUR, BLANDEL, OMNES, DENOVAL, RONSIN,

Assistaient également à la réunion :

Monsieur LABBE, Mme CHARTIER (DGS), M ZILLIOX (futur DGS)

M. EON est élu secrétaire de séance.

Séance close à 11h50

SMICTOM CENTRE OUEST
35290 SAINT MEEN LE GRAND

Objet : rapport d'activités 2018

VU le décret 2000-404 du 11 mai 2000 publié au journal officiel le 14 mai 2000, un rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets doit être présenté et soumis à l'assemblée délibérante au plus tard dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, ou lors de l'examen du compte administratif.

Le rapport annuel d'activités 2018 a été transmis, via le site intranet du SMICTOM, à tous les délégués (site accessible avec leur code). M ETHORÉ, vice-président présente ce rapport. Le comité syndical est appelé à approuver ce rapport.

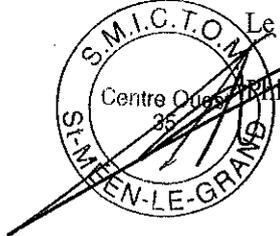
Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

☞ adopte le rapport annuel d'activités 2018 présenté par le SMICTOM. Ce rapport sera transmis à Messieurs et/ou Mesdames les Présidents des communautés de communes ayant pris compétence collecte et traitement des ordures ménagères,

☞ demandé à ces collectivités de délibérer sur ce rapport, et d'aviser le Syndicat de leur décision.

Pour extrait conforme
Fait à St Méen le Grand, le 25 juin 2019

Le Président,
Philippe CHEVREL



DELIBERATION
N° 2019 /45

Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de la Région Centre-Ouest de l'Ille et Vilaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-neuf, le mardi 25 juin à 9 heures 20, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 juin 2019 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVREL.

	Dinan Agglomération :
Présents :	Messieurs GOHEL, DUROT, MAILLARD / Mesdames BERHAULT, GUILLEMOT
Ont donné pouvoir :	M CHEVALIER à M DUROT
	Ploërmel Communauté :
Présents :	Messieurs LE BRETON, PINCON, HOSPOD, LEMAZURIER, EON, BOSCHET, BOURNE, DORE, DORE, RAULO, RICHARD, JALLU / Mesdames BRAJEUL, RONXIN, MORIN, HOMO, GUILLOTIN
Ont donné pouvoir :	M BUOT à Mme BRAJEUL, M CHANGEUR à M LEMAZURIER, M COUDE à M EON, M BOUESNARD à MME HOMO
	Communauté de Communes de l'Oust à Brocéliande :
Présents :	Messieurs MULLER, ANÉ, HAMERY, BECKER / Mesdames CHEREL, KERFERS
Ont donné pouvoir :	M DROUGARD à Mme CHEREL, M DASCIER à M MULLER, M BLANDIN à M HAMERY, M MARTIN à M OUVRARD, M LE SAUX à M. BECKER, M BRULE à M ANE
	Brocéliande Communauté (Plélan le Grand) :
Présents :	Messieurs ETHORÉ, GUERMOND, PERRICHOT, CHARLET, THOMAS, PIEL, HERVAULT, PERSEHAIE / Mesdames GUILLARD, RENOU, MARCON, DAVID
Ont donné pouvoir :	M DUAULT à M ETHORE, Mme PIEDERRIERE à M PERRICHOT, M LERAY à M PIEL
	Communauté de Communes de St Méen - Montauban :
Présents :	Messieurs GUINARD, LUCE, DELALANDE, TRUTIN, ALLEE, BESNARD, BRIAND, GOBIN, DAUGAN, TRUBERT, CHEVREL, GLOTIN, GEORGEAULT, BOHANNE, RABAJOIE, LEROY/ Mesdames LECOMTE, LE LAY, FRAPPIN
Ont donné pouvoir :	Mme ROLLAND à M DELALANDE, M GORRE à M RABAJOIE, M OMNES à M ALLEE, M DENOUAL à M GUINARD, M GALBOIS à M TRUBERT, Mme ROUVRAY GABOREL à M GLOTIN, M BRIANTAIS à M LEROY
	Montfort sur Meu Communauté :
Présents :	Messieurs BROUAZIN, DENEUVE, GIBIER, RALLE, AUFRAY, LEMOINE, BOHUON, REPESE/Madame ROUAULT
Ont donné pouvoir :	M RONSIN à M BROUAZIN, Mme CLAVIER à MME FRAPPIN, M DANIEL à M BOHANNE, Mme EMAURY à M GIBIER, Mme GANDIN à MME ROUAULT, Mme PRUDOR à M CHEVREL, M DELAMARRE à M.AUFRAY, M COLLET à M REPASSE
	Loudéac Communauté (Communes indépendantes) :
Présents :	Messieurs CARON, PICHOT, PERTUISEL, PLARD
Ont donné pouvoir :	/
Etaient excusés :	Messieurs BERTRAND, CHANGEUR, BLANDEL, OMNES, DENOUAL, RONSIN,

Assistaient également à la réunion :

Monsieur LABBE, Mme CHARTIER (DGS), M ZILLIOX (futur DGS)

M. EON est élu secrétaire de séance.

Séance close à 11h50

SMICTOM CENTRE OUEST
35290 SAINT MEEN LE GRAND

Objet : Création de poste dans le cadre d'un avancement de grade

La commission administrative paritaire du CDG 35 a émis un avis favorable aux avancements de grade suivant :

Situation actuelle	Proposition avancement	Nombre de poste
Adjoint technique Principal de 1ere classe	Agent de Maitrise	1

Cet avancement de grade nécessite la création au sein du SMICTOM Centre Ouest du poste suivant :
Agent de Maitrise

L'avancement de grade prendra effet au 1^{er} juillet 2019

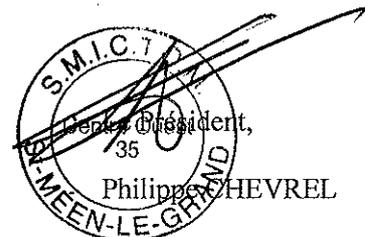
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 3-3 1°) et 2°)
 - Vu le décret n° 88-45 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,
 - Vu l'avis de la Commission Administrative Paritaire du CDG 35,
 - Vu l'avis du Comité Technique départemental, en date du 7 septembre 2015, portant avis favorable à la détermination des ratios d'avancement de grade (promus – promouvables) à 100 % pour tous les grades présents au SMICTOM du Centre-Ouest à compter du 01/01/2015,
 - Vu le budget 2019 du SMICTOM du Centre-Ouest approuvé le 17 décembre 2018,
 - Vu la délibération 2017/40 du 4 juillet 2017 instituant le RIFSEEP,
- Le comité syndical est appelé à délibérer sur la création d'un poste d'Agent de Maitrise.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

☞ approuve la création d'un poste d' Agent de Maitrise, à compter du 1^{er} juillet 2019,

☞ donne pouvoir au Président ou au vice-président délégué, pour signer toutes pièces administratives relatives à cette décision.

Pour extrait conforme
Fait à St Méen le Grand, le 25 juin 2019



DELIBERATION
N° 2019 / 46

Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de la Région Centre-Ouest de l'Ille et Vilaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-neuf, le mardi 25 juin à 9 heures 20, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 juin 2019 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVREL.

	Dinan Agglomération :
Présents :	Messieurs GOHEL, DUROT, MAILLARD / Mesdames BERHAULT, GUILLEMOT
Ont donné pouvoir :	M CHEVALIER à M DUROT
	Ploërmel Communauté :
Présents :	Messieurs LE BRETON, PINCON, HOSPOD, LEMAZURIER, EON, BOSCHET, BOURNE, DORE, DORE, RAULO, RICHARD, JALLU / Mesdames BRAJEUL, RONXIN, MORIN, HOMO, GUILLOTIN
Ont donné pouvoir :	M BUOT à Mme BRAJEUL, M CHANGEUR à M LEMAZURIER, M COUDE à M EON, M BOUESNARD à MME HOMO
	Communauté de Communes de l'Oust à Brocéliande :
Présents :	Messieurs MULLER, ANÉ, HAMERY, BECKER / Mesdames CHEREL, KERFERS
Ont donné pouvoir :	M DROUGARD à Mme CHEREL, M DASCIER à M MULLER, M BLANDIN à M HAMERY, M MARTIN à M OUVRARD, M LE SAUX à M. BECKER, M BRULE à M ANE
	Brocéliande Communauté (Plélan le Grand) :
Présents :	Messieurs ETHORÉ, GUERMOND, PERRICHOT, CHARLET, THOMAS, PIEL, HERVAULT, PERSEHAIE / Mesdames GUILLARD, RENOU, MARCON, DAVID
Ont donné pouvoir :	M DUAULT à M ETHORE, Mme PIEDERRIERE à M PERRICHOT, M LERAY à M PIEL
	Communauté de Communes de St Méen - Montauban :
Présents :	Messieurs GUINARD, LUCE, DELALANDE, TRUTIN, ALLEE, BESNARD, BRIAND, GOBIN, DAUGAN, TRUBERT, CHEVREL, GLOTIN, GEORGEAULT, BOHANNE, RABAJOIE, LEROY/ Mesdames LECOMTE, LE LAY, FRAPPIN
Ont donné pouvoir :	Mme ROLLAND à M DELALANDE, M GORRE à M RABAJOIE, M OMNES à M ALLEE, M DENOUAL à M GUINARD, M GALBOIS à M TRUBERT, Mme ROUVRAY GABOREL à M GLOTIN, M BRIANTAIS à M LEROY
	Montfort sur Meu Communauté :
Présents :	Messieurs BROUAZIN, DENEUVE, GIBIER, RALLE, AUFRAY, LEMOINE, BOHUON, REPESE/Madame ROUAULT
Ont donné pouvoir :	M RONNIN à M BROUAZIN, Mme CLAVIER à MME FRAPPIN, M DANIEL à M BOHANNE, Mme EMAURY à M GIBIER, Mme GANDIN à MME ROUAULT, Mme PRUDOR à M CHEVREL, M DELAMARRE à M.AUFRAY, M COLLET à M REPASSE
	Loudéac Communauté (Communes indépendantes) :
Présents :	Messieurs CARON, PICHOT, PERTUISEL, PLARD
Ont donné pouvoir :	/
Etaient excusés :	Messieurs BERTRAND, CHANGEUR, BLANDEL, OMNES, DENOUAL, RONNIN,

Assistaient également à la réunion :

Monsieur LABBE, Mme CHARTIER (DGS), M ZILLIOX (futur DGS)

M. EON est élu secrétaire de séance.

Séance close à 11h50

SMICTOM CENTRE OUEST
35290 SAINT MEEN LE GRAND

Objet : DM 2/2019

Vu le budget primitif 2019 voté le 17 décembre 2018,
Vu la DM 1/2019 approuvée le 26 mars 2019
Lecture de la délibération modificative n° 2 est donnée telle que :

	Nouvelles propositions
<u>Section Investissement – Dépenses</u>	
2188-19 Acquisition conteneurs OM	6 500,00 €
2313-45 Déchèterie de Plélan le Gd	15 000,00 €
2313-49 Déchèterie de Caulnes	6 500,00 €
2313-54 Déchèterie de Guilliers	4 000,00 €
2313-55 Déchèterie de Loscouët sur Meu	<u>10 000,00 €</u>
Total	42 000,00 €
<u>Section Investissement – Recettes</u>	
16 Emprunt	42 000,00 €
Total	

Le comité syndical est appelé à approuver cette délibération modificative n° 2/2019

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ↳ approuve la délibération modificative n° 2/2019 susvisée,
- ↳ autorise le Président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives relatives à cet effet.

Pour extrait conforme
Fait à St Méen le Grand, le 25 juin 2019

 Le Président,
Philippe CHEVREL

DELIBERATION
N° 2019 / 47

Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de la Région Centre-Ouest de l'Ille et Vilaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-neuf, le mardi 25 juin à 9 heures 20, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 juin 2019 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVREL.

	Dinan Agglomération :
Présents :	Messieurs GOHEL, DUROT, MAILLARD / Mesdames BERHAULT, GUILLEMOT
Ont donné pouvoir :	M CHEVALIER à M DUROT
	Ploërmel Communauté :
Présents :	Messieurs LE BRETON, PINCON, HOSPOD, LEMAZURIER, EON, BOSCHET, BOURNE, DORE, DORE, RAULO, RICHARD, JALLU / Mesdames BRAJEUL, RONXIN, MORIN, HOMO, GUILLOTIN
Ont donné pouvoir :	M BUOT à Mme BRAJEUL, M CHANGEUR à M LEMAZURIER, M COUDE à M EON, M BOUESNARD à MME HOMO
	Communauté de Communes de l'Oust à Brocéliande :
Présents :	Messieurs MULLER, ANÉ, HAMERY, BECKER / Mesdames CHEREL, KERFERS
Ont donné pouvoir :	M DROUGARD à Mme CHEREL, M DASCIER à M MULLER, M BLANDIN à M HAMERY, M MARTIN à M OUVRARD, M LE SAUX à M. BECKER, M BRULE à M ANE
	Brocéliande Communauté (Plélan le Grand) :
Présents :	Messieurs ETHORÉ, GUERMOND, PERRICHOT, CHARLET, THOMAS, PIEL, HERVAULT, PERSEHAIE / Mesdames GUILLARD, RENOUE, MARCON, DAVID
Ont donné pouvoir :	M DUAULT à M ETHORE, Mme PIEDEBRIERE à M PERRICHOT, M LERAY à M PIEL
	Communauté de Communes de St Méen - Montauban :
Présents :	Messieurs GUINARD, LUCE, DELALANDE, TRUTIN, ALLEE, BESNARD, BRIAND, GOBIN, DAUGAN, TRUBERT, CHEVREL, GLOTIN, GEORGEAULT, BOHANNE, RABAJOIE, LEROY/ Mesdames LECOMTE, LE LAY, FRAPPIN
Ont donné pouvoir :	Mme ROLLAND à M DELALANDE, M GORRE à M RABAJOIE, M OMNES à M ALLEE, M DENOUEAL à M GUINARD, M GALBOIS à M TRUBERT, Mme ROUVRAY GABOREL à M GLOTIN, M BRIANTAIS à M LEROY
	Montfort sur Meu Communauté :
Présents :	Messieurs BROUAZIN, DENEUEVE, GIBIER, RALLE, AUFFRAY, LEMOINE, BOHUON, REPESE/Madame ROUAULT
Ont donné pouvoir :	M RONSIN à M BROUAZIN, Mme CLAVIER à MME FRAPPIN, M DANIEL à M BOHANNE, Mme EMAURY à M GIBIER, Mme GANDIN à MME ROUAULT, Mme PRUDOR à M CHEVREL, M DELAMARRE à M.AUFFRAY, M COLLET à M REPASSE
	Loudéac Communauté (Communes indépendantes) :
Présents :	Messieurs CARON, PICHOT, PERTUISEL, PLARD
Ont donné pouvoir :	/
Etaient excusés :	Messieurs BERTRAND, CHANGEUR, BLANDEL, OMNES, DENOUEAL, RONSIN,

Assistaient également à la réunion :

Monsieur LABBE, Mme CHARTIER (DGS), M ZILLIOX (futur DGS)

M. EON est élu secrétaire de séance.

Séance close à 11h50

SMICTOM CENTRE OUEST
35290 SAINT MEEN LE GRAND

Objet : projet de centrale photovoltaïque sur le site de Point Clos à Gael- avis sur l'étude d'impact et la demande d'autorisation dans le cadre du permis de construire

Depuis de nombreuses années, le SMICTOM Centre-Ouest étudie la faisabilité de l'installation d'une ferme photovoltaïque sur l'ancien centre d'enfouissement technique des déchets situé à Point-Clos sur la commune de GAEL. Ce dossier est désormais porté par la société La Générale du Solaire via la SARL Ker Park 8 depuis décembre 2017.

Le comité syndical a délibéré le 17 décembre 2018 pour autoriser que, dans le cadre de ce projet, un dossier de modification de l'arrêté préfectoral soit déposé auprès de la préfecture.

Les démarches administratives se poursuivent avec le dépôt d'un permis de construire. Dans le cas présent, l'article 122-1 du code de l'environnement prévoit que lorsqu'un projet est soumis à évaluation environnementale, le dossier présentant le projet comprenant l'étude d'impact et la demande d'autorisation déposée est transmis pour avis à l'autorité environnementale ainsi qu'aux collectivités territoriales et à leurs groupements intéressés par le projet... Les collectivités territoriales disposent alors d'un mois à compter de la réception du dossier pour émettre leur avis. En l'absence de réponse au terme d'un délai d'un mois à/c de la réception du dossier, les collectivités sont réputées n'avoir aucune observation à formuler.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

☞ émet un avis favorable sur l'étude d'impact et la demande d'autorisation dans le cadre du permis de construire du projet de centrale photovoltaïque de Point Clos à Gael déposé par la Générale du Solaire via la SARL Ker Park 8,

☞ donne pouvoir au Président ou au vice-président délégué, pour signer toutes pièces administratives relatives à cette décision.

Pour extrait conforme
Fait à St Méen le Grand, le 25 juin 2019

DELIBERATION
N° 2019 / 48

